

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2012
---

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine, Maire.

Etaient présents : COUILLEROT Denis / JANNIN Pierre / NICOLAS Nathalie / VOISIN Anne Marie / COTTIN Eric / RIVOIRE Yves, / PRUDENT Raymond/ DALLOZ Marie Claude / GUITAUD Jean /ESTIGNARD Isabelle

EXCUSES :

BOULET Françoise donne pouvoir à Denis COUILLEROT

GUILLEMIN Daniel donne pouvoir à Jean GUITAUD

ORDRE DU JOUR : COMPTE ADMINISTRATIF 2011 : commune assainissement et CCAS

COMPTE DE GESTION 2011 -AFFECTATION DES RESULTATS- VOTE DES TAUX DES 4 TAXES LOCALES  
-BUDGET PRIMITIF : commune assainissement-ccas- BUREAU DES ELECTIONS -*QUESTIONS DIVERSES*

ENTEND le compte rendu de la précédente réunion qui a eu lieu le 23 février 2012

**COMPTE ADMINISTRATIF 2011** : Madame le Maire présente le compte administratif

**Du budget principal ;**

-Section de fonctionnement : Recettes :	451 765.02
	Dépenses : 358 317.68
-Section d'investissement : Recettes :	175 521.89
	Dépenses : 147 110.89

Résultat de l'exercice communal : EXCEDENT : 121 858.14 e

**Du budget assainissement**

- Section de fonctionnement : dépenses :	27 363.32
	Recettes : 16 378.28
- Section d'investissement : dépenses	30 982.68
	Recettes : 17 903.90

Résultat de l'exercice d'assainissement : DEFICIT : 24 063.82 e

**Du budget CCAS**

-Section de fonctionnement : Dépenses	580.40
	Recettes : 0

Madame le Maire se retire durant les délibérés ; Madame NICOLAS Nathalie, 2ème adjointe fait voter le compte administratif :

Commune :	pour 12 – contre 0 – abstention 0
Assainissement :	pour 12 – contre 0 – abstention 0
CCAS :	pour 4 – contre 0 – abstention 0

Le compte administratif est adopté à la majorité

### **COMPTE DE GESTION 2011**

Madame le Maire présente à ses conseillers le compte de gestion 2011 établi par le Trésorier et indique que celui-ci est conforme au compte administratif.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce compte de gestion.

### **AFFECTATION DES RESULTATS**

Le conseil municipal approuve les propositions d'affectation des résultats 2011 tels que détaillés dans les tableaux présentés.

### **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION**

Madame le Maire rappelle les taux actuels et indique que pour 2012, le produit fiscal attendu serait de 208 567 euros (ressources fiscales à taux constants)

Madame le Maire demande si le conseil municipal souhaite revoir par augmentation les taux des 4 taxes locales.

Après vote : 0 pour l'augmentation des taxes – 13 contre l'augmentation – 0 abstention

Le taux des taxes sera donc :

Taxe d'habitation	14.57 %
Taxe foncière bâti :	14.37 %
Taxe foncière non bâti :	34.97 %
CFE :	18.95 %

### **BUDGET PRIMITIF 2012**

Madame le Maire présente les propositions des différents budgets .Fixe le montant des subventions allouées aux associations.

- **Budget Principal**

- Section de fonctionnement : Dépenses et Recettes = 507 855.00 €
- Section d'investissement : Dépenses et Recettes = 319 404.00 €

- **Budget Assainissement**

- Section de fonctionnement : Dépenses et Recettes = 43 727.00 e
- Section d'investissement : Dépenses et Recettes = 29 853.00 €

- **Budget CCAS :**

- Section de fonctionnement : dépenses et recettes = 1 581.00 €.
- Section d'investissement : dépenses et recettes = 0.00 €

Le Conseil Municipal approuve ces propositions à l'unanimité.

**BUREAU DES ELECTIONS** : nomme les membres

\* présidentielles (dimanche 22 avril et 06 mai 2012 de 8 h à 18 heures)

\* législatives (dimanche 10 juin et 17 juin 2012 de 8 h à 18 heures)

## QUESTIONS DIVERSES

### **AVANCEMENT DES TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX**

**ECOLE** : Différents travaux de réfection et d'entretien ont été réalisés pendant les vacances de février. D'autres travaux sont prévus au fil de l'année durant les vacances scolaires (grillage de l'école, zone enherbée dans la cour....).

L'accord favorable de l'inspection d'académie a été donné pour la rénovation de l'école. Le dossier PIIC (subvention du conseil général) pourra être expédié au département.

**SALLE DU 1<sup>er</sup> ETAGE DE LA MAIRIE** : demande à Monsieur JANNIN la date de début des travaux de rénovation de la salle. Réponse : début semaine prochaine en alternance avec un autre chantier. Il lui est demandé de revoir le tarif de son devis pour le sol.

**PARKINGS** : Dossiers en cours de décision écrite.

**SALLE DU CONSEIL** : décide d'installer un radiateur électrique pour tempérer la pièce en raison d'un radiateur à gaz défectueux.

**ACCESSIBILITE PERSONNES A MOBILITE REDUITE** : Monsieur GAUTHIER Frédéric construit un nouveau dossier suite à la visite de l'architecte des bâtiments de France en la personne de Mr Aubertin.

**SALLE DES FETES** : les travaux (1<sup>ère</sup> tranche) de la cuisine, du bar et du vestiaire sont en phase d'être achevés. En attente d'une pièce pour un élément de la cuisine. La porte du bar devra être ajustée.

Pour la 2<sup>ème</sup> tranche des travaux réfection sanitaires : Etudie deux plans et décide de faire toilettes femmes ; hommes et pour personnes à mobilité réduite. Seront demandés des devis à divers artisans. Le plan devra être refait aux cotes. La pièce existante sera entièrement cassée par nos soins et, les travaux pourraient débuter fin août 2012 et se terminer le 15 octobre 2012.

Le tarif de location de la salle des fêtes sera revu à la fin des travaux.

Accepte de louer la salle des fêtes le 6 et 7 juillet 2012

Accepte que le groupe théâtral lédonien organise 3 répétitions dans cette salle. (Fera une représentation gratuite en automne)

VOIRIE : les fossés peuvent être réalisés selon description du devis. Des alignements de clôtures seront modifiés par les propriétaires. La commune remercie les propriétaires concernés pour leur compréhension.

POINT INFO TOURISME : la commission d'information s'est réunie le 19 mars pour mettre en place un dépliant où seront indiqués les différents services de la commune, d'hébergement, restauration, visites.. ;

Le point info tourisme pourrait être mis en place courant mai à l'agence postale communale.

DECES : Suite au Décès de Madame Odile LE FEBVRE DE SAINT GERMAIN née de BEAUREPAIRE, Mme Le Maire indique qu'un envoi de fleurs a été expédié lors du décès. La famille remercie la municipalité cette attention. Le conseil leur renouvelle leurs condoléances.

TENNIS : le court sera nettoyé par produit habituel de démaoussage. Décide de modifier le tarif de location inchangé depuis 1998 :

Gratuit pour les moins de 16 ans.

25.00 e à l'année pour les + 16 ans

5.00 e par heure occupée

EGLISE : Un essai de détection au monoxyde de carbone a été effectué à l'aide d'un appareillage de contrôle pour les radiants a eu lieu le 10 mars durant une cérémonie religieuse : Le résultat de l'analyse par l'interprétation des mesures enregistrées est conforme à la réglementation en vigueur. Un courrier a été établi à Mr le Sous-préfet.

BILAN ANNUEL DE CONTROLE : Prend connaissance d'un courrier de Monsieur le Receveur Municipal sur un contrôle des dépenses depuis aout 2008. Le contrôle s'est révélé sans anomalies.

CARTE COMMUNALE : prend connaissance de la réunion avec Madame IELO, DDT sur le projet de la carte communale. Une nouvelle maquette devra être réécrite à la vue de modifications apportées. A réception, un appel d'offre sera lancé pour le choix du cabinet d'étude. Demande aux conseillers municipaux de prendre part aux prochaines réunions (5 à 6 réunions).

SEILLETTE : Entend le compte rendu de l'assemblée générale de la SEILLETTE et, informe que la canalisation (inscrite aux travaux 2011) vers la route de la pommeraie sera déviée.

ERDF : Prend une délibération pour une extension électrique à la zone de la chaigne pour la construction du bâtiment de Mr KRAMER Stéphane.

Fin de la réunion à 23 h 20